

TERRAIN À LOUER

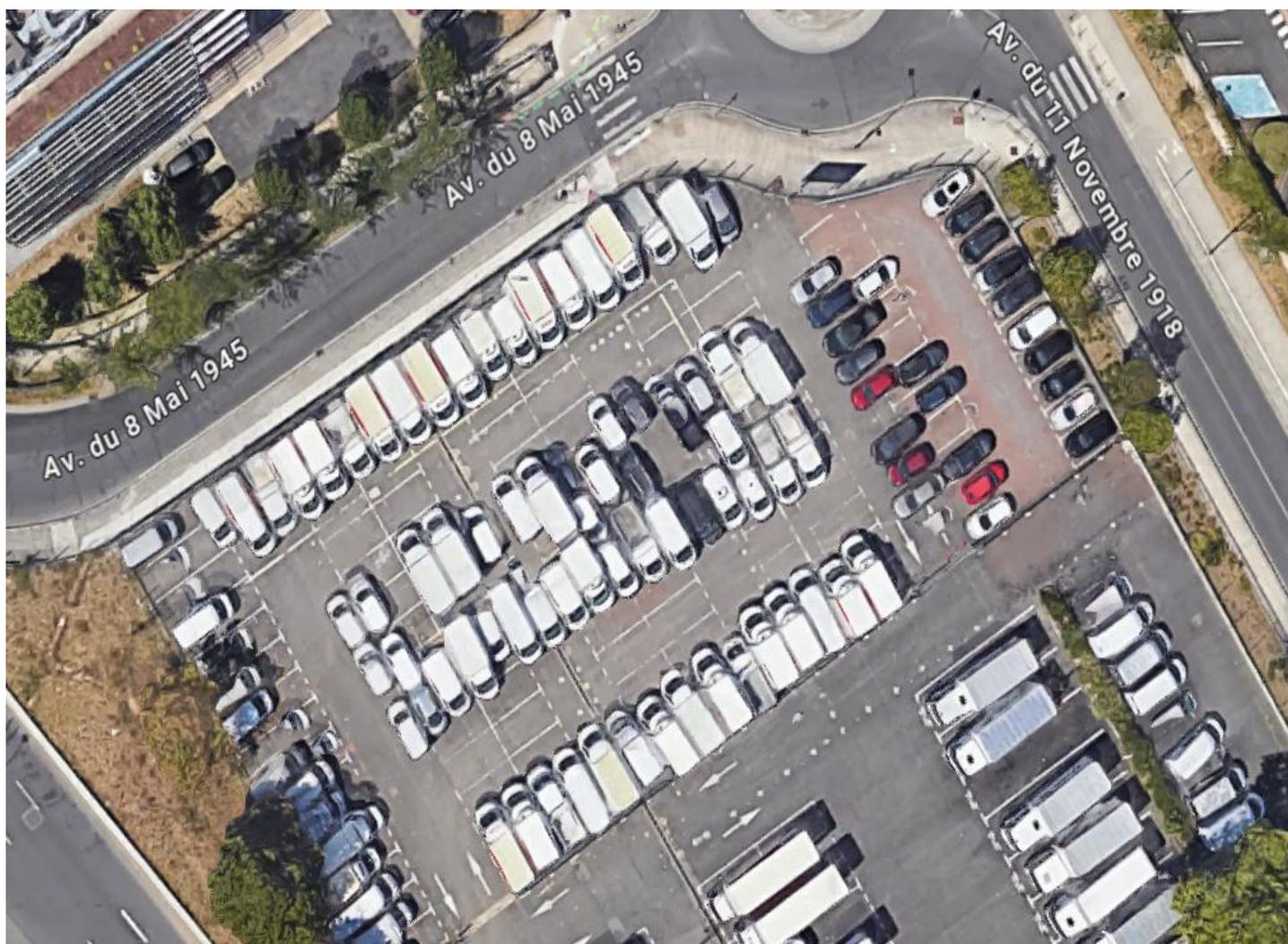
TERRAIN HA – 2 900 M²

SECTEUR POLE LOGISTIQUE ET TERTIAIRE

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Terrain de 2 900 m² livré brut en l'état, pour un usage de stationnement de véhicules léger, utilitaires et poids lourd inférieur à 12 tonnes. La flotte de véhicules devra appartenir à la société. Le client se chargera de mettre en place le moyen de clôture de la zone.

Localisation : Situé Avenue de la Cité, proche du péage Porte de Chevilly-Larue (E1).



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Terrain** : HA
- **ESI** : 01/HA/00/A/001
- **Surfaces** : Terrain d'une surface de 2 900 m².
- **Disponibilité du bien** : Février 2025, sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** :
 - Pour un usage de stationnement de véhicules léger, utilitaires et poids lourd inférieur à 12 tonnes.
 - Aucune vente physique.
 - Respect des activités du secteur.
 - Non divisible et non extensible.
 - Le client se chargera de la mise en place de la clôture sur la zone.

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Type de contrat : COP prenant fin au 31 décembre 2025, sans compensation ou transfert.

	REDEVANCES (TARIFS €HT/M²/AN)	CHARGES (TARIFS €HT/M²/AN)	DEPOT DE GARANTIE
Terrain	31.30 €	NEANT	9 077€

- Tarifs applicables en 2024 selon arrêté préfectoral N°2023-04438 du 14 décembre 2023
 - Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
 - Cotisation au centre médico-social de Rungis : 69€ HT/salarié/an.
 - Redevance digitale : 70€ HT/mois
 - Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85HT/m²/an sur toutes les surfaces dont le PRENEUR bénéficie.
 - Les tarifs affichés sont ceux de l'année 2024 à la vue de l'arrêté préfectoral mentionné précédemment, les tarifs seront amenés à évoluer en 2025.

DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 13/12/2024

➤ **Pièces administratives :**

- **Une carte d'identité du dirigeant de la société candidate**
- **Lettre de candidature pour l'emplacement**
- **Extrait K-BIS de moins de trois mois**
- **Dernier bilan comptable de la société**
- **Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation, en corrélation avec l'activité projetée**
- **Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles**

➤ **Pièces liées au projet :**

- **Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné (2 pages maximum)**
- **Une présentation de l'entreprise et de son activité (2 pages maximum)**
- **Une présentation du projet d'occupation ; de l'activité exercée, incluant un explicatif de l'intérêt du projet**

Le dossier de candidature devra impérativement être envoyé avant le
13/12/2024 à 16 heures



En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN.	50%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	20%

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, est rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

CELINE GUINET

Direction commerciale

celine.guinet@semmaris.fr

+33 1 41 80 88 93 - +33 6 48 43 25 08

SUPPORT AU DEPÔT DES CANDIDATURES

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

emplacement.commercial@semmaris.fr